



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Genre, pensées des différences, rapports  
de sexe

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Genre, pensées des différences, rapports de sexe.

Domaine : Sciences humaines et sociales ; Arts, Lettres et langues

Demande n° S3MA140007319

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention master recherche *Genre, pensées des différences, rapports de sexe* de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis est adossée à deux domaines d'enseignement et de recherche : Sciences humaines et sociales et Arts, lettres et langues. Cette mention se donne pour objectifs de former des étudiants à la construction des identités de genre et de sexe, de leur permettre d'appréhender les différences et les hiérarchies de sexe, les formes de transgression, de déstabilisation ou d'abolition de ces dernières dans les sociétés et les institutions. Cette mention spécifique en Ile de France et en France se poursuit par un doctorat sur les mêmes thématiques au sein de l'Université Paris 8.

La mention de master s'articule en seconde année (M2) en trois parcours : deux à finalité recherche : *Esthétique Poétique Politique Genre* et *Histoire Politique Société Genre* et un à finalité professionnalisante : *Genre*.

L'accès à cette mention est possible pour les titulaires d'une licence dans le même domaine ou un domaine compatible avec celui de la mention, à savoir une licence en lettres, langues et littérature étrangère, littérature comparée, histoire, philosophie, art, anthropologie, science politique, psychologie, science de l'éducation, après examen de leur dossier. L'accès aux deux années de master est encore possible par VAPP (validation des acquis professionnels et personnels), VAE (validation des acquis de l'expérience) et VES (validation des études supérieures).



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

A la suite des recommandations de la précédente évaluation, des modifications ont été réalisées : renforcement des enseignements du tronc commun (en méthodologie notamment), meilleure lisibilité des parcours et mise en place d'une politique de stages plus performante. On peut cependant s'interroger sur le fait de créer un parcours professionnalisant afin de répondre aux enjeux de la professionnalisation de la formation, alors que cet enjeu concerne l'ensemble de la formation.

L'entrée en première année de master (M1) repose sur une sélection des étudiants. Le M1 est consacré à l'acquisition des fondamentaux théoriques et méthodologiques. Le M2 vise à l'approfondissement des connaissances à travers les parcours. Le M1 et le M2 se concluent sur la rédaction d'un mémoire pour l'étudiant. Pour le parcours professionnalisant *Genre*, un stage tutoré est obligatoire avec un rendu de mémoire de stage. L'interdisciplinarité est fortement présente dans la formation. Une partie des enseignements se situe dans l'UFR (unité de formations et de recherche) « Textes et Sociétés » (lettres, littératures, sociologie, sciences politiques, etc.). Des mutualisations existent par convention avec les formations en psychologie de l'Université Paris 13 et une mutualisation informelle avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Des liens n'ont pas été tissés avec la mention *Science politique* alors même que cette dernière mention comprend une spécialité sur les questions relatives aux discriminations (*Diversités, discriminations et représentations*) et que les responsables relèvent du même champ disciplinaire.

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien formalisées et en cohérence avec les objectifs de la mention. Des cours en anglais, italien et espagnol existent sur les thématiques spécifiques à la formation. On peut regretter néanmoins l'absence d'enseignements scientifiques ou juridiques qui se justifient au vu des thématiques de la mention.

La validation de la formation s'effectue sur deux ans à partir de l'acquisition de 10 unités d'enseignement (UE). Chaque cours (EC) est d'une durée de 39h à raison de 3h par semaine s'étalant sur 13 semaines. En M1 les étudiants suivent des enseignements, à partir du Genre, de Théories (2EC), de Méthodologies (2EC), d'Esthétique et Poétiques (2EC) et d'Histoires, Politique, Société (2EC) ce qui permet à la formation de réaliser l'équilibre entre les différents aspects requis à ce niveau de formation. En M2 l'étudiant se spécialise à travers les parcours. Des aménagements existent pour les étudiants salariés.

La mention est adossée à deux écoles doctorales « Pratiques et théorie du sens » et « Sciences sociales » ainsi qu'à plusieurs laboratoires de recherche dont l'UMR (unité mixte de recherche) CRESSPPA (centre de recherches sociologiques et politiques de Paris). La mention a développé de nombreuses collaborations et accords d'échanges à l'étranger pour les étudiants et les enseignants-chercheurs, notamment avec la Cornell University (USA), le Centre Dona Y Literatura de l'Université de Barcelone, University College of London (UK), l'Université Anglophone Hacettepe d'Ankara (Turquie), le Centro Interdisciplinare Ricerche e Studi delle Donne de l'Université de Turin, etc. Cependant, seuls trois à quatre étudiants bénéficient d'une mobilité sortante.

S'agissant de l'adossement aux milieux socio-professionnels, les informations restent floues, puisque en dehors de la liste des partenaires (planning familial, maisons de femmes, observatoire de la violence faite aux femmes, services de l'Etat et collectivités territoriales, etc.), il manque les explications sur la nature et l'effectivité de ces liens et leur incidence pour les étudiants.

L'attractivité de la formation est précisée en termes de progressivité des effectifs. On observe cependant un taux important de départs à l'issue du M1 : 42,5 % des inscrits. Les taux de réussite pour la période 2007-2011 restent très moyens et en baisse, respectivement 38,5 %, 31,6 %, 65,4 % et 46,4 % en M1 et 37,5 %, 44 %, 43,5 % et 32,4 % en M2. S'agissant du devenir des étudiants, le taux de réponse aux enquêtes est faible avec moins de 30 % ; sachant que seulement un tiers des étudiants poursuit en thèse, ce qui reste moyen pour une mention orientée recherche.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (vingt-sept dont quinze professeurs, douze maître de conférences dont un habilité à diriger des recherches) de différentes disciplines (sections CNU : 19, 20, 4, 11, 18, 16, 9) ainsi que de trois ou deux intervenants professionnels extérieurs et cinq conférenciers. Elle se réunit une fois par mois. La mention ne dispose pas d'un comité de perfectionnement, mais d'une commission pédagogique. Une secrétaire du département est dédiée à la formation. Une évaluation de la formation est réalisée deux fois par an par les étudiants et à la fin de la formation sur la base d'un questionnaire anonyme, mais aucune information n'est fournie sur les résultats de cette évaluation et sur leur prise en compte. Une autoévaluation est présente, mieux renseignée sur certains aspects que le dossier présenté pour la mention.



Au final, la mention master recherche *Genre, pensées des différences, rapports de sexe* de l'Université Paris 8 est intéressante et pertinente dans ses dimensions de spécialisation thématique. Le projet pédagogique est riche de son interdisciplinarité et des enseignements dispensés.

L'adossement à la recherche de la mention est bien réalisé. Cependant, la dimension professionnalisante est minorée par rapport aux aspects recherche, notamment par des relations trop informelles avec les milieux professionnels. Le suivi et le devenir des étudiants restent parfois insuffisamment renseignés. La fiche ou dossier d'autoévaluation se substitue trop souvent au dossier mention dans l'apport d'informations et s'avère parfois un peu complaisante. Les informations sur le pilotage restent incomplètes notamment sur les représentations des délégués étudiants au sein de la commission pédagogique. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est présente, mais les métiers accessibles en sortie de formation ne sont pas très bien identifiés.

- Points forts :
  - Projet pédagogique transdisciplinaire.
  - Bon adossement à la recherche.
  - Rayonnement national et international.
  
- Points faibles :
  - Une mobilité internationale qui profite peu aux étudiants.
  - Devenir et suivi des étudiants qui manquent d'institutionnalisation.
  - Manque d'institutionnalisation des outils de pilotage.
  - Dossier lacunaire sur certaines informations.

## Recommandations pour l'établissement

Un rapprochement avec la mention *Science politique* pourrait être envisagé notamment sur les questions de discrimination. S'agissant du parcours professionnel, il serait intéressant de mieux adapter les enseignements à cette finalité.

Il serait souhaitable que le dossier de la mention soit mieux renseigné. Le suivi et le devenir des étudiants devraient apparaître plus clairement pour évaluer l'attractivité et le succès de la mention en termes d'insertion doctorale et professionnelle. Davantage de participation de professionnels à l'équipe pédagogique serait certainement un atout pour le parcours professionnalisant. La fiche RNCP serait mieux utilisable si elle était mieux remplie.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
  
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
  
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
  
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS



Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Genre** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8

-----

**1) On peut cependant s'interroger sur le fait de créer un parcours professionnalisant afin de répondre aux enjeux de la professionnalisation de la formation, alors que cet enjeu concerne l'ensemble de la formation.**

Il est évident que la formation a dans son ensemble des objectifs de recherche mais aussi de professionnalisation, donc pourquoi les limiter à un seul parcours ? On pourrait rendre obligatoire les stages aux trois parcours. Nous avons cependant un problème de suivi car nos effectifs à ce jour sont très chargés et il faudrait au moins une personne contractuelle pour s'occuper des stages des masterants (en plus des enseignants-tuteurs), assurer la coordination entre plusieurs départements (car beaucoup des cours du master sont mutualisés) et se charger de la gestion des offres de stages au niveau de l'université.

De plus il faut remarquer que le master genre a eu jusqu'à présent un taux très fort d'étudiants étrangers qui ne sont pas concernés par une professionnalisation en France. D'autre part, parmi les masters de de l'UFR Textes & Sociétés, le master Genre a le plus haut taux d'étudiants déjà professionnels. Ce qui signifie que la plupart de nos étudiant-e-s travaillent avant et pendant leur master, du fait également que les possibilités d'obtenir une bourse en master sont très limitées. Parmi les motivations d'inscription dans ce master il y a le désir d'acquérir un niveau supérieur de connaissances théoriques permettant une requalification de leurs compétences scientifiques et professionnelles.

**2) Des liens n'ont pas été tissés avec la mention Science politique alors même que cette dernière mention comprend une spécialité sur les questions relatives aux discriminations (Diversités, discriminations et représentations) et que les responsables relèvent du même champ disciplinaire.**

Dans le programme des cours du master genre il y a au moins 4 cours qui sont mutualisés avec le département de science politique dont le cours sur « Discriminations, diversité et politique anti-

discriminatoire » qui fait déjà partie de l'offre de formation mutualisée avec science po, et continuera probablement dans le futur (cf; programme 2012-2013). L'année dernière Eric Fassin a été nommé sur un poste partagé entre genre et science politique. Tous ces éléments nous permettent d'affirmer que les liens entre le master genre et science politique existent depuis longtemps et vont continuer. Bien évidemment ce n'est pas le seul champ disciplinaire faisant partir de l'ensemble du master.

**3) On peut regretter néanmoins l'absence d'enseignements scientifiques ou juridiques qui se justifient au vu des thématiques de la mention.**

Depuis cette année un enseignement juridique a été mis en place et va être reconduit pour l'année prochaine.

Quant à l'enseignement sur science et genre, une de nos enseignantes, H. Marquié, agrégée de biologie et MCF en art et genre, consacre régulièrement un tiers de ses cours à ces questions. Des interventions de spécialistes sont prévues dans d'autres cours d'initiation théorique.

**4) L'attractivité de la formation est précisée en termes de progressivité des effectifs. On observe cependant un taux important de départs à l'issue du M1 : 42,5 % des inscrits. Les taux de réussite pour la période 2007-2011 restent très moyens et en baisse, 38,5 %, 31,6 %, 65,4 % et 46,4 % en M1 et 37,5 %, 44 %, 43,5 % et 32,4 % en**

**M2. S'agissant du devenir des étudiants, le taux de réponse aux enquêtes est faible avec moins de 30 % ; sachant que seulement un tiers des étudiants poursuit en thèse, ce qui reste moyen pour une mention orientée recherche.**

Presque tous les étudiants inscrits en M1 poursuit en M2, les abandons à ce stade sont très rares. Cependant puisque il est admis qu'ils/elles puissent effectuer leur M1 en 2 ans, une partie ne se réinscrit pas immédiatement en M2 (puisque pour s'inscrire il faut avoir présenté le mémoire et avoir obtenu le passage en M2. Quant au passage en doctorat, il est soumis à l'obtention de la mention bien, aux disponibilités d'encadrement des professeurs et hdr (qui sont désormais limités). Par ailleurs une partie des diplômés entre dans la vie professionnelle après le diplôme. Il faudra certainement produire des statistiques plus affinées de ces taux (recherche ou professionnalisation).

**5) Les informations sur le pilotage restent incomplètes notamment sur les représentations des délégués étudiants au sein de la commission pédagogique. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est présente, mais les métiers accessibles en sortie de formation ne sont pas très bien identifiés.**

Depuis 3 ans il y a des représentants des doctorants en conseil de master et depuis cette année des représentants des étudiants en master.

Pour ce qui est des métiers : il y a une liste qui me semble tout à fait exhaustive.

Les questionnaires sont régulièrement distribués mais les retours demeurent insuffisants; les résultats vont être examinés au cours des réunions du conseil.